



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE LAVELANET (Ariège)
EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2022/121

L'an deux mille vingt deux et le vingt-neuf septembre à 16 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jérôme DUROUDIER, 1^{er} Adjoint.

Étaient présents : Monsieur Jérôme DUROUDIER, Madame Cécile PEREIRA, Monsieur Jackie ROY, Madame Fatiha ZERAOULA, Monsieur Erald GAST, Madame Chantal BLAZY, Monsieur Franck FAREZ, Monsieur Jean-Luc TORRECILLAS, Madame Emilie ALLABERT, Monsieur Denis BERTONE, Madame Anne-Marie CLERGUE, Monsieur Raymond MIQUEL, Madame Anne-Marie EYCHENNE, Monsieur Guy PUJOL, Monsieur Corrado RANGHELLA, Monsieur Patrice FAUCONNET, Madame Joëlle DANAY, Monsieur Olivier CANIPEL.

Procurations de vote :

Monsieur Marc SANCHEZ donne procuration à Madame Cécile PEREIRA

Madame Béatrice BERTRAND donne procuration à Monsieur Jackie ROY

Madame Isabelle GRAUPERA donne procuration à Monsieur Jérôme DUROUDIER

Madame Valérie GUARINOS donne procuration à Madame Fatiha ZERAOULA

Madame Pierrette FORGET BARBERA donne procuration à Monsieur Corrado RANGHELLA

Madame Christine MARECHAL donne procuration à Monsieur Raymond MIQUEL

Étaient absents excusés : Monsieur Xavier PINHO-TEIXEIRA Pascale DOMECH, Madame Sylvia GUERRERO et Monsieur Olivier AMANS.

Était absente : Madame Marie PHILLIPPON

Secrétaire de séance : Monsieur Raymond MIQUEL

Date de convocation : 22 septembre 2022

Objet : Mise à jour sur la gestion du personnel

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de divers mouvements concernant la gestion du personnel communal pour répondre aux besoins de certains services.

POUR LE PERSONNEL CONTRACTUEL :

- Création d'un poste de contractuel pour faire face à un accroissement temporaire d'activité du 01/11/2022 au 30/04/2023, à temps non complet (14 heures hebdomadaires), rémunéré sur la base de l'Indice Brut 597, Indice Majoré 503 pour occuper la fonction de chargé(e) de mission en urbanisme relevant du grade de rédacteur.
- Création d'un poste de contractuel pour faire face à un accroissement temporaire d'activité du 01/10/2022 au 31/03/2023, à temps non complet (4 heures hebdomadaires), rémunéré sur la base de l'Indice Majoré 1030, pour occuper la fonction de médecin généraliste pour téléconsultation relevant du grade de médecin hors classe.
- Création d'un poste de contractuel pour faire face à un accroissement temporaire d'activité du 01/10/2022 au 31/03/2023, à temps non complet (4 heures hebdomadaires), rémunéré sur la base de l'Indice Brut 761, Indice Majoré 627, pour occuper la fonction d'assistante médicale pour téléconsultation relevant du grade d'infirmier en soins généraux hors classe.

Où l'exposé de Monsieur le Maire,
le Conseil Municipal, après en avoir délibéré
à la majorité des suffrages exprimés (24 voix POUR)

- **DÉCIDE** de créer les postes pour le personnel titulaire et contractuel.
- **DIT** que les crédits sont prévus aux budgets correspondants (budget principal et budget annexe du Centre de Santé),
- **CHARGE** Monsieur le Maire d'accomplir toutes les démarches nécessaires à la bonne exécution de la présente.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, à Lavelanet, le jour, mois et an que ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour expédition certifiée conforme.

Secrétaire de séance
Raymond MIQUEL



Pour le Maire :
DUROUDIER Jérôme
Premier Adjoint

Le Maire
Marc SANCHEZ

